

## Réunion du Conseil Municipal du 22 septembre 2016

Le vingt-deux du mois de septembre deux mil seize à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents : Christophe GUILLARME, maire, Michel GRAND, Bernard NAULIN, Mireille PALMIER, Nathalie BLANCHARD adjoints, Joëlle BAYARD, Jean-Jacques COGNARD, Fabienne ETAIX, Edouard PONCET, Véronique PONTON, Fabien MARTINON, Dominique DUBOIS, Maurice ROCLE, Mireille LAURENDON, Pierre DENIS

Secrétaire de séance : Edouard PONCET

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière réunion.  
Le compte rendu est approuvé.

### **DECLARATION DE PROJET CARRIERE LA MOTASSE – Délibération 1609001**

Monsieur le Maire dresse le bilan de la concertation et de la procédure. Il présente le rapport de Madame le Commissaire enquêteur qui a émis un avis favorable à l'égard de l'intérêt général du projet et de la mise en comptabilité envisagée.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la mise en comptabilité du PLU pour permettre l'extension de la trame « carrière » sur le territoire communal au lieu-dit « La Motasse ».

### **APPROBATION DE RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES DE REMPLACEMENT – Délibération 1609002**

Monsieur le Maire expose que les besoins des services de la commune peuvent nécessiter le recrutement d'agents non titulaires pour assurer le remplacement momentané de fonctionnaires.

Le conseil municipal valide à l'unanimité.

### **RECENSEMENT COMMUNAL**

Rappel : le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017. Il manque encore un agent recenseur.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- **CAE**  
Le contrat de Patrick FOUILLAT se termine le 3 janvier 2017. Monsieur le Maire propose de faire une demande de renouvellement auprès de Cap Emploi.
- **Communauté de Communes**  
Michel GRAND fait un point sur le nouveau regroupement : le comité de pilotage représentant les 5 intercommunalités a travaillé.  
Le nom de la future entité sera Feurs Est. Le siège sera à Feurs. Le comptable sera Mme Lavoisier.  
Il y aura 79 sièges pour 49 communes, soit 66 682 habitants  
Pour Civens il y aura un conseiller et un suppléant
- **Voirie**  
Bernard Naulin indique que la signalisation va être installée (attention enfants, voisins vigilants...). Le miroir au bourg a été remplacé par un miroir antigivre.  
Il est prévu d'installer un ralentisseur route de Pouilly. Le devis COLAS s'élève à 2 120 € HT.  
Des traçages au sol seront réalisés dans le village.
- **Urbanisme**  
Seuls le Clos Marjolet peut vendre des lots et accueillir des constructions, les autres lotissements sont en attente de démarrage des travaux de viabilisation ou suspension des travaux : situation bloquante pour le développement de la commune et venue de nouvelles familles à l'école.  
Un autre lotissement est à l'étude avec éventuellement déplacement de ligne moyenne tension : une réunion est prévue à la mairie.

- **Sécurité RD 1082**  
Il est signalé un problème de sécurité lors du déchargement des camions à l'entreprise E2F. Monsieur le Maire indique que le département avait donné l'autorisation de sortie. Un courrier sera envoyé au Conseil Départemental pour les informer du danger.
- **Ecole**  
Mireille Palmier indique que 104 élèves sont inscrits cette année contre 105 l'an dernier. Nouvelles enseignantes : Cindy Piot et Morgane Ethievent.  
TAP : début le 8 septembre avec théâtre, langage des signes, atelier culinaire, foot, basket, architecture, chant et relaxation. Ateliers gratuits comme l'an dernier.  
Voyage scolaire de 4 jours (CM1 – CM2) : coût total environ 290 €/enfant
- **CCAS**  
Nathalie Blanchard fait un point sur l'ordre du jour abordé au CCAS : Legs Laffay, aide sociale, transport scolaire
- **CMJ**  
Fabien MARTINON présente un bilan plutôt positif des 2 années écoulées. Nouvelles élections le 5 novembre. 3 élèves de CM2, 3 de CM1 et 3 élèves de 6<sup>ème</sup> seront élus. Des diplômes seront remis ce jour-là.
- **Éric BESSON** a demandé sa mutation au département à partir du 1<sup>er</sup> octobre. Monsieur le Maire lui souhaite bonne continuation. Pas de recrutement permanent pour l'instant.
- **Salle des fêtes du bourg :**  
Devis désamiantage SRE environ 60 000 € HT. On attend 2 autres devis.  
Il est prévu de débiter les travaux en mars 2017. L'architecte travaille sur le projet.  
Budget prévisionnel pour l'ensemble des travaux : environ 300 000 € ht
- **PRESBYTERE :**  
Il reste le sol à faire : pose d'un PVC isolant phonique. Location à partir du 15 octobre.  
Monsieur le Maire souhaiterait installer une profession libérale ou commerçant au rez de chaussée.
- **CHEMINEMENT PIETON ROUTE DE SALVIZINET :**  
Monsieur ARNAUD est d'accord pour vendre une parcelle de terrain le long de la salle. Mme GUILLOT est d'accord aussi. Il faudra négocier le prix.
- **DON DU SANG :**  
Merci aux bénévoles. 167 personnes se sont présentées, 157 donneurs soit 20 nouveaux.  
Intermarché va verser la dotation de la collation à l'association « Un souffle pour Lucas ».
- Monsieur le Maire donne des informations sur le réseau gaz de la commune
- Chemin d'accès vers Intermarché : Acquisition foncière signée, les travaux pourront commencer
- Monsieur Frécon adresse une lettre au conseil pour expliquer ses problèmes de santé
- Michel Grand informe le conseil que l'entreprise Forez Nettoyage s'est installée à la zone des Places. Il serait souhaitable de demander un devis pour l'entretien de l'école et des salles des fêtes.

#### **TOUR DE TABLE :**

- Concours de pétanque des élus : 2 doublettes inscrites qui se sont classées 20<sup>ème</sup> et 50<sup>ème</sup> sur 80.
- Maurice ROCLE a participé au Championnat de France cycliste des élus à Verdun. Seul élu de la Loire, il a terminé 18<sup>ème</sup> de sa catégorie, dans le peloton de tête.
- Comité des fêtes : plus que trois personnes au bureau. Des flyers seront distribués dans les boites aux lettres pour solliciter de nouveaux bénévoles souhaitant intégrer le bureau

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45

Prochain conseil le 20 octobre